



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : <http://www.tresor.cgt.fr/35>

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

Ce matin, le TPG, Mr Schilling (chef de centre) et Mr Cournet (RF chargé de l'implantation du nouveau DI) ont à notre demande rencontré le personnel informatique, pour répondre aux inquiétudes fortes et légitimes concernant l'annulation d'Accord2.

La seule application qui devait être gérée par le DI de Rennes, étant supprimée...

DORMEZ TRANQUILLE BRAVES GENS ON S'OCCUPE DE TOUT ...

...ont ils répondu en l'occurrence aux agents.

Rien n'a été annoncé, impossible qu'il était pour eux de répondre aux questions.

Le discours a consisté en une tentative de se vouloir rassurant. En substance on peut le résumer ainsi :

Accord2 est lié à la LOLF qui se mettra en place le 01 01 2006, alors, Accord2 se mettra en place nécessairement.

Une nouvelle consultation, qui va durer un an va être lancée le mois prochain pour sa réalisation.

IL faut ensuite compter un minimum de 9 mois pour créer le progiciel nécessaire, ce qui nous entraîne au mieux à **juin 2006, si cela se fait réellement.**

Dans l'intervalle, l'application NDL serait aménagée sur IBM.

Or à Rennes, les applications actuellement traitées migrent vers d'autres DI les unes après les autres. Les dernières partant en mai 2005, c'est à dire que **progressivement et rapidement on voit le travail s'éteindre.**

QUE VONT FAIRE LES AGENTS PENDANT CE TEMPS ? Se former sur un logiciel qui n'existe pas encore ?

Comme les salariés de STM de Rennes qui voient leur entreprise fermer et leur outil de travail partir vers d'autres cieux et qui s'opposent au départ des machines, les informaticiens de Rennes ont remis **une pétition signée par la totalité des agents présents (46), déclarant s'opposer aux migrations des applications s'ils n'obtenaient pas de garanties fermes quant à leur avenir.**

Nous avons demandé que la prochaine commission de suivi du Schéma Directeur Informatique, présidée par J Bassères, initialement prévue aujourd'hui, (remplacée par la réunion sur l'avenir de la redevance) et reportée au 28 juin, soit saisie de ce dossier.

A cette réunion, sera aussi annoncée la décision de la CP sur l'édithique.

Ce que nous affirmons depuis le début, à savoir le regroupement sur un seul site (Macon en Saône et Loire) semble se concrétiser.

Le TPG a d'ores et déjà annoncé que **les agents qui perdraient leur travail dans ce cadre étaient tout désignés pour travailler au Centre d'Encaissement de Rennes...** Sous quelles conditions, avec quelles reconnaissances des qualifications acquises ? **AUCUNE REPOSE, AUCUNE GARANTIE** ne sont données aux agents concernant leur devenir informatique et l'arrivée d'Accord2.

Nous avons demandé ce que devenait le déménagement du centre des pensions dans ces conditions, car le sujet ne semblait pas devoir être abordé.

Après devoir déménager en même temps que le reste du DI, puis devoir le faire un peu plus tard en passant par des locaux provisoires, la nouvelle version, celle d'aujourd'hui mais qui ne sera peut être plus valable demain : **les agents des pensions ne rejoindront jamais le nouveau DI et seront installés dans d'autres locaux.**

Nous avons déjà écrit que c'était du pilotage à vue, les faits nous donnent malheureusement encore raison.

C'EST DU N'IMPORTE QUOI. C'EST SE MOQUER DES AGENTS.

Nous ne sommes pas des pions, nous voulons et nous serons respectés.